



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillants brigadiers



Centre de Détention de **Val-de-Reuil**

La Reine et ses pions !



Chers collègues, elle est de retour pour 2016 avec ses « résolutions » !

Asseyez-vous avant votre lecture.
Comme on dit « ça envoie du lourd ! »

En effet, suite à une Demande d'Explication, un collègue est convoqué par la Directrice.

A la fin de l'entretien, le verdict tombe : 1/30 éme !
La sanction est déjà lourde de conséquences, mais la Reine ne s'arrêtera pas la !

En effet, la décision suivante ne se sera approuvée qu'en prenant l'avis du gradé en question, évoquant une animosité entre les deux agents...

Elle nous parle donc d'un éventuel changement de division et elle convoque donc dans la foulée le 1er surveillant.

Sans suivra bien entendu une discussion animée mais comme elle aime le rappeler, la décision lui appartient, fin de la discussion !

Suite à l'entrevue avec le commanditaire de la D.E, la sentence tombe !

N'étant pas une petite souris cachée dans le bureau, nous ne nous permettrons pas d'affirmer la teneur de l'échange...

En revanche, nous sommes sûr d'une chose, ce 1er Surveillant, faisait bel et bien partie d'un bureau syndical il y a encore quelques mois.

Syndicaliste ou carriériste, comme on aime le dire au SPS, il faut choisir !

Vous aurez compris, que pour ce gradé c'est tout tracé !

En ces temps de monarchie absolue, le S.P.S intensifiera la lutte, et s'il le faut prônera la révolution !

Val-de-Reuil, le 19 janvier 2016

Pour le bureau local,
Bihan Nicolas,
Denisselle Cédric